

Former des préhistoriens

Les fouilles-école de Rances et l'utopie du diplôme romand d'archéologie

Alain Gallay

L'enseignement de l'archéologie n'a cessé de soulever de nombreuses questions tant par rapport à son bien-fondé que de son adéquation à l'emploi. En écho à l'article de Daniel Paunier publié dans les *Chroniques 2016 d'Archéologie vaudoise*, centré sur l'enseignement de l'archéologie provinciale romaine à l'Université de Lausanne, cet article met en lumière l'histoire et le devenir de la formation en préhistoire dispensée à l'Université de Genève, et le rôle joué par les fouilles-école de Rances.



Fig. 1
Début des fouilles à Rances
– Champ-Vully Ouest en 1977
(© Département d'anthropologie
de l'Université de Genève).

Pour comprendre la situation, il convient de remonter à 1969, date de la création d'un diplôme d'archéologie préhistorique à l'Université de Genève. Auparavant, c'était, en Faculté des sciences, un unique cours de deux heures de préhistoire générale dispensé par le professeur Marc-Rodolphe Sauter (1914-1983) et accompagné d'un après-midi hebdomadaire de travaux pratiques. L'après 1969, issu d'une réforme des enseignements de la Section de biologie à laquelle nous avons activement participé, ce fut une formation complète, développée sur quatre ans. Elle combinait plusieurs cours d'archéologie (préhistoire générale, néolithique de

l'Europe, protohistoire de l'Europe, préhistoire régionale, archéologie théorique, ethnoarchéologie, archéozoologie, cours ponctuels sur l'archéologie africaine et la démographie préhistorique) et des enseignements de biologie humaine, de sciences naturelles et d'ethnologie.

Les années 1970-2000 ont constitué une période faste pour la préhistoire en Suisse romande car les débouchés restaient relativement nombreux du fait du manque d'archéologues formés à la génération précédente et des possibilités d'embauche non négligeables auprès des Services archéologiques cantonaux et des Universités grâce aux programmes de l'archéologie préventive et autoroutière. La formation genevoise a su, pensons-nous, répondre à ces enjeux, ce qui ne signifie aucunement que la formule d'enseignement retenue soit encore valable aujourd'hui.

Il y a plus de 15 ans, avec la signature par la Suisse en 1999 de la Déclaration de Bologne, nous nous sommes trouvés devant un double défi :

- Faire accepter par les instances universitaires romandes des formations spécifiques qui ne pouvaient concerner qu'un nombre restreint d'étudiants.
- Créer un enseignement qui puisse répondre à des offres diverses dont il était impossible de prévoir l'évolution à long terme. Nous avons nous même été confronté à cette seconde question lorsque, nos études achevées, le CNRS nous avait, en 1962, envoyé au Mali alors que l'archéologie africaine nous était totalement étrangère et surtout hors de nos intérêts.

C'est dans cette optique que nous avons lancé en 2000, sur la base de la structure d'enseignement initiée dès 1969 pour la préhistoire, l'idée d'un diplôme romand d'archéologie.

Les lignes qui suivent (encadré 1), issues de l'exposé des motifs qui a accompagné la réalisation du diplôme romand, permettent de situer la formation proposée dans le développement de l'archéologie. Nous pensons que ce rappel historique peut contribuer aux réflexions actuelles sur les fondements de notre métier, dont nous verrons que de nombreux points présentent, aujourd'hui encore, une actualité certaine voire une acuité plus grande encore.

1. Les enjeux de la recherche et de l'enseignement en archéologie

Extrait de l'exposé des motifs accompagnant la réalisation du diplôme romand en 2000

Les profonds bouleversements qui affectent les conditions de l'enseignement et de la recherche en archéologie, du fait de la limitation des ressources disponibles, nécessitent que chacun d'entre nous réfléchisse aux conditions et aux finalités de son métier. Cette question, qui n'est pas propre à la seule archéologie, concerne aussi bien la Suisse que les pays étrangers dans lesquels les archéologues sont amenés à travailler. Ces propos tentent de dégager les fondements d'une action cohérente qui puisse être en accord avec les moyens dont nous disposons et les enjeux de l'époque. La recherche et l'enseignement en archéologie doivent tenir compte à la fois :

- de l'évolution interne de la discipline sur le plan scientifique, des impasses rencontrées actuellement et des perspectives ouvertes par certaines réflexions théoriques – nous pensons notamment aux enseignements de Jean-Claude Gardin et aux travaux d'Alain Testart - remettant en cause le fonctionnement traditionnel de l'enquête historique,
- du contexte d'application des connaissances acquises, c'est-à-dire de la place de l'archéologie dans le monde moderne, en un mot de son « utilité ».

Contexte scientifique

L'archéologie se trouve écartelée entre la nécessité de développer une méthodologie générale de l'approche du passé au plan scientifique et celle de tenir compte de contextes historiques locaux, dont la spécificité peut s'affirmer tant du point de vue chronologique que géographique.

1. Les problèmes méthodologiques généraux concernent d'abord les sciences dites « annexes » de l'archéologie : sciences naturelles appliquées à la restitution des paléoenvironnements, méthodes de datations, analyses physiques et chimiques, biologie des populations humaines, etc. Cette situation justifie qu'un

enseignement de Faculté des sciences vienne compléter les enseignements « humanistes » donnés dans les diverses Facultés des lettres de Suisse romande. L'analyse des travaux archéologiques actuels révèle néanmoins un autre problème d'ordre général qui touche surtout, mais non exclusivement, l'archéologie des peuples sans écriture. Il existe en effet un profond fossé entre ce que les vestiges matériels peuvent dire et les concepts dont l'archéologue dispose pour les faire parler. Les clés d'interprétation habituelles s'insèrent en effet dans les sciences sociales d'aujourd'hui, mais sociologues, historiens et ethnologues n'ont que rarement évoqué la manière dont les faits qu'ils étudient se reflètent dans les vestiges découverts lors des fouilles. Cette question fondamentale requiert donc une méthodologie générale de l'interprétation des vestiges dans leurs composantes les plus spécifiquement socio-culturelles (archéologie théorique et ethnoarchéologie).

2. L'importance de l'histoire et de la spécificité des contextes locaux doit être également soulignée. Chaque région ou chaque période présente des problèmes propres, dont l'analyse nécessite l'approfondissement de connaissances historiques, sociologiques, linguistiques, etc., locales, que ce soit en Suisse, en Grèce, en Egypte, en Afrique subsaharienne, ou dans un autre pays. L'ouverture nécessaire au monde et les incertitudes de l'histoire actuelle posent à l'historien en général, et à l'archéologue en particulier, un douloureux problème : faut-il se spécialiser à tout prix dans une région et une période, au risque de ne pas pouvoir exercer son activité du fait des incertitudes dans lequel nous vivons aujourd'hui, ou faut-il rester un généraliste capable de s'adapter à des circonstances diverses au risque de devoir combler trop rapidement, et donc imparfaitement, le déficit de connaissances locales indispensables à la bonne conduite de son activité ?

Mise en œuvre des connaissances

L'insertion de l'archéologie dans le monde contemporain se trouve confrontée à de multiples enjeux pratiques qui touchent aussi bien la Suisse et l'Europe, que les ex-pays de l'Est et les pays en voie de développement.

1. Sur le plan local, les universités sont chargées de la formation des archéologues dont la Suisse a besoin. A ce titre plusieurs d'entre elles, en collaboration avec les Services archéologiques cantonaux, organisent régulièrement des chantiers-école (fig. 2) La question de notre environnement archéologique gravement menacé par l'urbanisation doit trouver une réponse adéquate. Cette archéologie de sauvetage s'est développée en Suisse en étroite collaboration avec les Services archéologiques cantonaux et la Confédération (projets Routes nationales et Rail 2000). On retrouve l'archéologie dans les pré-occupations liées à la sauvegarde de notre patrimoine naturel, par exemple dans l'évaluation des réserves de la rive méridionale du lac de Neuchâtel. Ces tâches concernent également la gestion des collections des musées, confrontées à l'afflux d'une nouvelle documentation toujours plus abondante.

2. Sur le plan international, et notamment dans ses relations avec les pays de l'Est et les pays du Sud, la Suisse se doit de mener une réflexion objective sur la nature des identités culturelles, dont le rôle dans l'évolution politique actuelle est à nouveau au premier plan de l'actualité. Dans beaucoup de pays, l'archéologie est en effet pratiquement la seule voie d'accès à l'histoire des périodes pré-coloniales. Dans un contexte historique où les conflits interethniques resurgissent avec une violence souvent sans limite, l'archéologue doit contribuer, en scientifique, à une vision plus objective et plus critique des histoires locales.



Fig. 2

Fouilles-école en 1979 à Rances – Champ-Vully Est (Bronze moyen) (© Département d'anthropologie de l'Université de Genève).

Le diplôme romand d'archéologie

La coordination des enseignements en archéologie était régie depuis 1984 par une *Commission romande de coordination des enseignements en archéologie* qui a acquis en 1998 le statut de commission de branche « archéologie » au sein de la Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO). Cette dernière est officiellement entrée en matière pour étudier la réalisation d'un *diplôme romand d'archéologie*. La situation exposée dans l'encadré 1 a été traduite par trois grandes lignes directrices sur le plan de la formation des jeunes archéologues et de l'organisation de l'enseignement.

Il convenait tout d'abord de maintenir une grande souplesse dans la formation et d'éviter une trop grande spécialisation dans un domaine restreint afin que les futurs archéologues puissent s'adapter à une demande extérieure très fluctuante au gré des problèmes posés, des possibilités d'engagement et des sources de financement. Il était nécessaire par conséquent de renforcer l'enseignement des bases scientifiques générales indépendantes de contextes historiques spécifiques.

On allait devoir veiller également à concevoir des plans d'études où les possibilités de choix des contextes spatio-temporels puissent être relativement larges, afin d'éviter que les étudiants aient tous la même spécialisation.

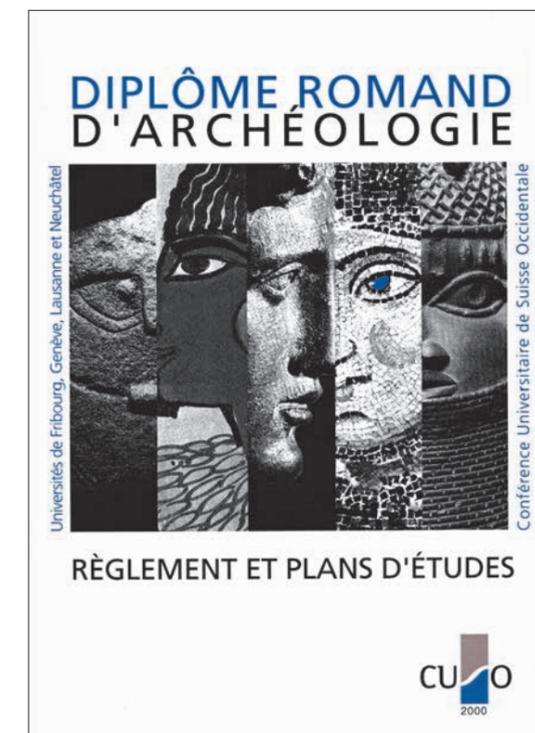


Fig. 3

Couverture de la brochure officielle du diplôme romand d'archéologie (© Y.Reymond).

2. Règlement et plan d'étude du diplôme romand d'archéologie

Extrait de la brochure officielle du diplôme romand publiée en 2000

Relations avec les diplômes décernés actuellement

Le nouveau diplôme romand, délivré par la CUSO, s'ajoute aux formations déjà existantes offertes par les diverses facultés des Lettres. Les étudiants en Lettres pourront donc continuer à combiner apprentissage des langues anciennes, histoire ancienne et archéologie au sein des licences existantes et bénéficier ainsi des débouchés offerts par ces formations, notamment dans l'enseignement.

Il est par contre destiné à remplacer, dans son orientation archéologique préhistorique, sciences, l'ancien diplôme d'archéologie préhistorique de la Faculté des sciences de l'Université de Genève qui est supprimé à l'entrée en vigueur du nouveau plan d'études.

Organisation pratique

1. L'étudiant sera amené à changer d'université au cours de ses quatre ans d'études. Les programmes seront néanmoins conçus pour éviter au maximum des déplacements entre les diverses universités au cours d'une même année universitaire. L'étudiant est immatriculé dans l'université porteuse

d'affiliation assurant la formation propédeutique de l'orientation de son choix.

Le diplôme romand d'archéologie est un diplôme commun aux universités de Genève, Fribourg, Neuchâtel et Lausanne organisé sous l'égide de la CUSO et signé par le recteur de l'université porteuse d'affiliation, les doyens des facultés dans lesquelles l'étudiant a suivi un enseignement, ainsi que par le président de la CUSO.

La faculté dans laquelle l'étudiant s'est immatriculé en première année propédeutique est responsable de la gestion de son dossier, de son acceptation et de sa transmission finale au comité scientifique, puis à la CUSO. L'étudiant est donc officiellement rattaché à l'université dans laquelle il s'est inscrit en première année.

Le diplôme, qui devrait concerner quelques dizaines d'étudiants par année sur l'ensemble de la Suisse romande, utilise au mieux les enseignements existants et ne requiert aucun moyen supplémentaire mis à part les moyens permettant de faciliter la mobilité des étudiants et la promotion du diplôme, programme des cours, etc.

Les résultats acquis dans les autres universités sont gérés sous forme d'équivalences.

2. Le diplôme comprend plusieurs orientations définies dans un plan d'études :

- Archéologie pré- et protohistorique, Faculté des lettres et sciences humaines (Neuchâtel)
- Archéologie pré- et protohistorique, Faculté des sciences (Genève)
- Egyptologie et archéologie africaine, Faculté des lettres et Faculté des sciences (Genève)
- Archéologie classique, provinciale romaine, paléochrétienne et byzantine, Facultés des lettres (Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel).

On distingue ainsi deux types de modules :

1. Modules A correspondant aux enseignements principaux regroupant plusieurs cours et/ou séminaires et/ou travaux pratiques centrés sur un même thème et équivalents à environ une dizaine d'heures hebdomadaires de « contact » sur deux semestres.
2. Modules B correspondant à des enseignements et/ou séminaires et/ou des stages portant sur des enseignements complémentaires et équivalents à, au plus, 6 heures de contacts hebdomadaires sur deux semestres.

Un projet utopique... mais un bilan positif

Au niveau institutionnel, ce projet a été un échec. La communauté universitaire, à quelques exceptions près que nous saluons ici, s'est montrée réticente, sinon franchement hostile, pour des raisons qui tiennent beaucoup aux stratégies individuelles de pouvoir de chacun des enseignants, une situation que nous avons retrouvée au sein même de l'archéologie préhistorique genevoise. Cette expérience s'est terminée en 2003, à notre départ de l'Université, au moment où de profonds changements administratifs bouleversaient la façon institutionnelle d'organiser les études,

et dans l'indifférence générale, sans qu'aucune université romande, à part Genève, initiatrice du projet, n'ait joué le jeu. Le bilan de la formation genevoise pour la préhistoire (diplôme d'archéologie préhistorique et diplôme romand) reste néanmoins non négligeable : en vingt ans, ont été décernés 82 diplômes, soit environ 3 diplômes par année, et 18 thèses. Ont été organisés trois grands chantiers de formation : Sion/Petit-Chasseur VS, Sembrancher VS et Rances VD, sans compter les multiples interventions ponctuelles dans les cantons de Genève, Vaud et Valais, assumées par les étudiants et collaborateurs de Genève.



Plusieurs de ces diplômés et docteurs ont trouvé des engagements en Suisse romande *sensu lato* : deux professeurs d'Université en préhistoire, trois archéologues cantonaux et plusieurs collaborateurs de ces services, quatre conservateurs dans des musées. Certains ont également fondé un bureau privé (Aria à Sion) qui joue aujourd'hui un rôle fondamental dans la gestion des découvertes archéologiques. D'autres ont activement participé à des fouilles de sauvetage en Suisse ou à l'étranger, ou à des missions de recherches à l'étranger. Ils ont été très actifs dans la protection du patrimoine, notamment au niveau des sites préhistoriques littoraux, un engagement qui a abouti à leur classement par l'UNESCO. Certains d'entre eux sont, aujourd'hui déjà, à la retraite ou au seuil de la retraite, ce qui pose la question d'une relève bien formée, apte à répondre aux multiples enjeux de la gestion de notre patrimoine archéologiques.

Les fouilles-école de Rances ou la théorie mise à l'épreuve du terrain

Les fouilles de Rances, de 1973 à 1981, se sont situées au cœur de notre enseignement. En tant que chantier-école, ces dernières ont accueilli nombre d'étudiants dans un contexte favorable pour l'apprentissage de la gestion d'un chantier particulièrement difficile à mener.

Cette expérience de terrain a d'autre part été au cœur d'une réflexion approfondie sur les stratégies de recherche en archéologie associant

gestion et maîtrise technique d'un chantier et questions théoriques développées au niveau de l'enseignement universitaire.

En 1978, Jean-Claude Gardin donnait en effet à Genève un cours sur « les stratégies de recherches en archéologie », faisant suite à un enseignement consacré à l'« archéologie théorique » donné l'année précédente. Ce cours ne donnera lieu à aucune publication spécifique, contrairement au précédent, qui est à l'origine de son livre « une archéologie théorique » (Gardin 1979). Les grands thèmes développés à cette occasion peuvent être appréhendés à partir de nos notes prises lors de cet enseignement, notes que nous avons beaucoup utilisées dans nos cours, et dont les recherches, notamment les prospections menées en Bactriane par Gardin constituent le fondement (Gallay 2016c; Gardin, Gallay à paraître).

La thèse principale de cet enseignement tenait en deux propositions :

- Les stratégies de recherche occupent encore fort peu de place dans la conduite des affaires de l'archéologie ; il pourrait être instructif de réfléchir à la rationalité des décisions prises de façon plus ou moins consciente à toutes les étapes de nos constructions.
- Cette réflexion ne doit en aucune manière passer pour une défense inconditionnelle de la rationalité, dans les choix des objectifs, des sujets, et des méthodes de la recherche archéologique, l'archéologie sans grand souci stratégique étant, *sous certaines conditions*, acceptable.

Fig. 4

Fouille en caisson de 1981 à Rances – Champ-Vully Est (Campaniforme)
(© Département d'anthropologie de l'Université de Genève).



Fig. 5
Rances – Champ-Vully Sud.
Vue aérienne du chantier en
1979 (© D. Weidmann).

Cet enseignement a en effet eu de profondes répercussions sur notre propre pratique de la discipline. Nous avons fouillé la nécropole du Petit-Chasseur (Valais) en nous référant à l'enseignement de Leroi-Gourhan quant à l'« exhaustivité » nécessaire des observations (Gallay 2011). Les fouilles de sauvetage entreprises sur le site de Rances (Gallay 2009) ont été pour nous l'occasion de remettre en question ce dogme en suivant l'enseignement de Gardin à travers la limitation nécessaire des questions à poser et la recherche de réponses stratégiques adéquates, une reconversion terminée à l'occasion de nos fouilles du Sénégal 1980-81 sur le site mégalithique de Santhiou Kohel, puis de nos recherches ethnoarchéologiques dans la Boucle du Niger. L'année 1973 ouvre en effet le temps des remises en question.

Champ-Vully, le gisement rebelle

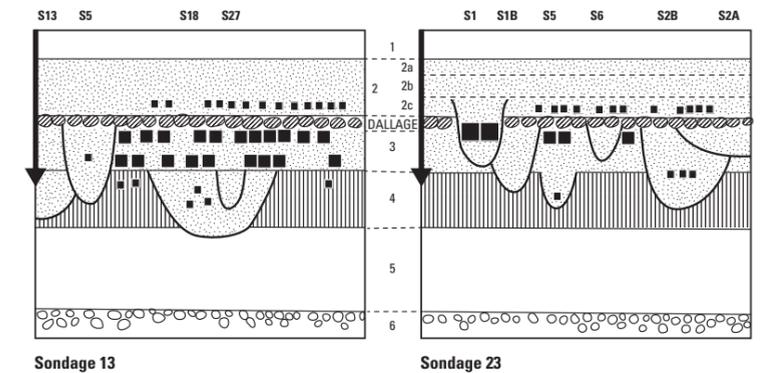
Le site de Rances, sur le Plateau suisse, se situe au pied du Jura, sur un vaste replat morainique modelé au moment du retrait de glacier du Rhône; il domine la dépression de la plaine de l'Orbe menant à Yverdon (Gallay *et al.* 1980; Gallay 2009; Gallay, Baudais 1985). Le site, très étendu, était

connu pour avoir livré une nécropole du Haut Moyen Age. Plusieurs gravières ouvertes dans le cadre de l'exploitation des graviers, alors désaffectées, révèlent au début des années 70 les traces d'occupations protohistoriques. La zone doit être réhabilitée pour être remise en cultures, ce qui arasera et détruira les niveaux archéologiques. La Section d'archéologie cantonale décide alors d'organiser des fouilles de sauvetage avant que le terrain ne soit entièrement nivelé pour être remis à disposition des agriculteurs. Les gravières qui donneront lieu aux premières observations sont situées dans deux zones appelées respectivement Sur-la-Cheneau/Vy-des-Buissons et Champ-Vully (fig. 5). La nécropole se situe sur une petite éminence partiellement détruite, au nord de la zone de Champ-Vully. Le replat, situé au sud, est entamé par une gravière qui permet de distinguer une zone est (Champ-Vully Sud, Champ-Vully Est) d'une zone ouest (Champ-Vully Ouest).

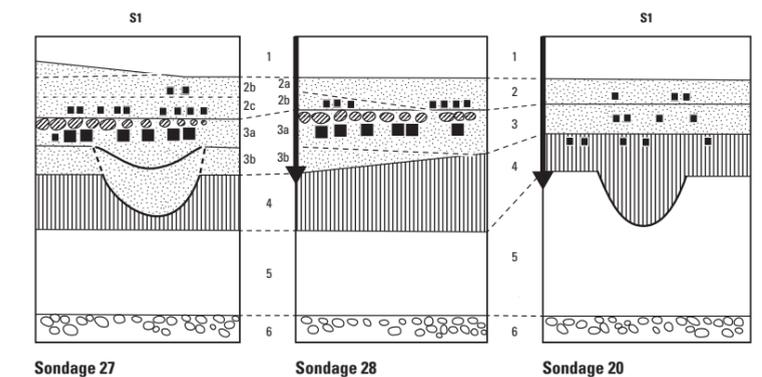
L'expérience des fouilles de Rances se situe alors à la conjonction de deux situations inédites sur le plan de notre expérience professionnelle et ne peut être comprise qu'à travers elles.

Pour la première fois, nous nous trouvons confronté à un environnement géomorphologique et géologique entièrement nouveau pour les préhistoriens de l'époque. Dans ce terrain issu du retrait glaciaire, les traces laissées par l'homme préhistorique, souvent très diffuses, se trouvent imbriquées dans des colluvions de pente caillouteuses issues du lessivage des terrains fluvioglaciers, cailloutis du retrait ou limons déposés dans les cuvettes mises en place au moment de la fonte des glaces, sans qu'il soit toujours possible de reconnaître des niveaux d'occupations nettement distincts. La pédogenèse dessine d'autre part des horizons de colorations distinctes qui se superposent sans correspondre aux phases de sédimentations susceptibles de livrer des vestiges d'âges différents (Vital, Voruz 1984 pour un site comparable). Dans ce milieu, pas de stratigraphie directement lisible, mais des sédiments limoneux déposés dans des cuvettes naturelles provenant de la fonte du glacier rhodanien, sédiments surmontés d'un terrain caillouteux à première vue homogène, accumulé au fil des siècles par le ruissellement (fig. 6). Sur ce substrat sédimentaire se superposent diverses colorations issues de la pédogenèse créant l'illusion de ruptures stratigraphiques dénuées de toute réalité historique.

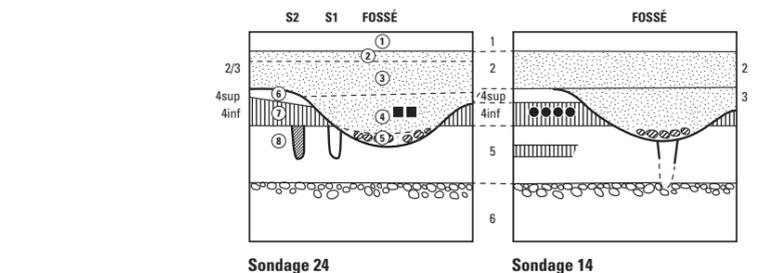
Sur le plan théorique, nous nous trouvons au moment où nous nous interrogeons sur les certitudes héritées de l'enseignement de notre maître André Leroi-Gourhan. A cette époque, Jean-Claude Gardin remet en question la notion d'exhaustivité de l'observation, démontrant l'impérieuse nécessité de subordonner notre perception du terrain à des questions précises permettant de sélectionner les critères jugés pertinents pour la recherche. Rances va donc être le terrain, pour le meilleur et pour le pire, où vont s'opérer cette profonde remise en question de nos techniques de fouilles et un éclaircissement de la problématique suivie sur les fouilles du Petit-Chasseur. Un point essentiel est à mentionner. Nous ne disposons alors que de moyens limités, sans commune mesure avec les conditions de recherche qui se développeront par la suite, dans des contextes similaires, à l'occasion des grands programmes autoroutiers et ferroviaires, notamment dans les cantons de Neuchâtel et Fribourg (Gallay 1965; Kaenel 1998).



Tessons Bronze moyen: ■ Fragments de vases
■ Gros tessons
■ Petits tessons érodés



Tessons Bronze moyen: ■ Gros tessons
■ Petits tessons érodés



Tessons: ■ Tessons Bronze moyen probables
● Tessons campaniformes probables

Fig. 6
Champ-Vully Sud. Structure stratigraphique schématique d'après les sondages effectués pendant l'été 1978 (© A. Gallay).

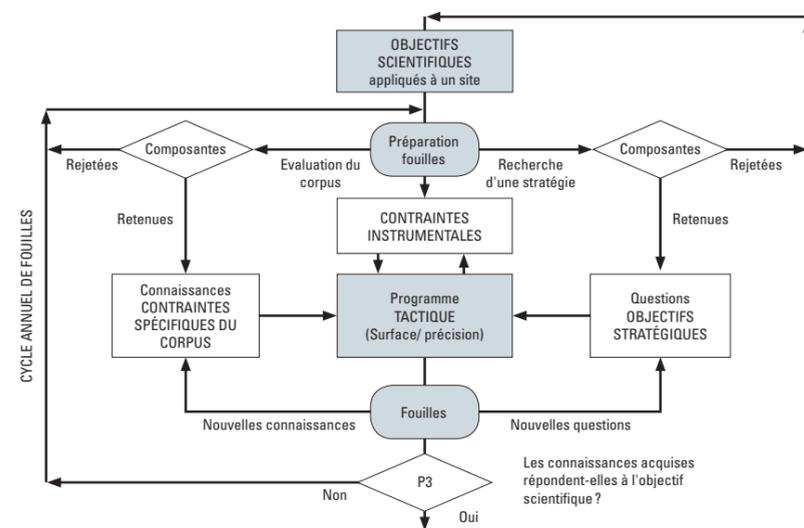


Fig. 7
Relations entre objectifs scientifiques et tactiques de fouille (© A. Gallay).

Objectifs scientifiques et contraintes stratégiques

Les rapports de fouilles rédigés après chaque campagne et transmis à l'Archéologie cantonale reflètent cette situation et illustrent nos hésitations stratégiques et tactiques. Ils permettent de suivre au plus près l'évolution de nos choix. Un cadre théorique d'analyse des paramètres stratégiques et tactiques est mis en place dès l'été 1978 (fig. 7).

L'objectif scientifique de la recherche se définit au niveau le plus élevé dans le cadre des ordres CE (constructions explicatives) de Jean-Claude Gardin. Il touche les questions historiques, ethnologiques, écologiques, etc. posées.

L'objectif général de la fouille de Rances est double :

1. décrire les composantes culturelles propres au Bronze moyen, notamment en ce qui concerne la céramique, domaine extrêmement mal connu (les trouvailles de cette époque sont essentiellement des objets métalliques isolés, cf. David-Elbiali 2000).
2. décrire le type d'habitation et l'organisation de l'habitat de cette époque qui correspond à un abandon provisoire des rives des lacs.

Les questions relatives au niveau Campaniforme sont quasi identiques. Elles concernent :

- l'évaluation de la complexité stratigraphique et la mise en évidence d'une éventuelle évolution chronologique de cette culture,
- l'identification de la nature du matériel archéologique : état de conservation, densité du matériel, variations spatiales selon les périodes identifiées,
- l'identification des modes de dépôts du matériel archéologique en distinguant les dispositions

spatiales d'origine naturelle de celles susceptibles d'être analysées dans une perspective ethnologique,

- l'évaluation de l'importance et de la complexité des structures d'origine humaine : fosses, trous de poteaux, etc.
- la délimitation de l'étendue exacte de la zone archéologique.

Les contraintes du corpus regroupent tous les acquis des campagnes de fouilles antérieures. On peut se faire une bonne idée préliminaire du site à partir de l'information récoltée lors des fouilles de 1975 et des sondages de janvier 1978 :

- la surface à explorer est d'environ 7000 m²
- le matériel archéologique appartient à deux périodes préhistoriques : le Bronze moyen et le Campaniforme et, de façon plus limitée, au Bronze ancien (fig. 9). Les données stratigraphiques ne permettent pas de déceler une évolution chronologique de ce matériel à l'horizon du Bronze moyen,
- le matériel est très fragmenté et ne révèle aucune concentration intentionnelle repérée à ce jour dans les couches proprement dites (cf. fig. 6, couches 1-2, 3 et 4).
- les structures d'origine humaine peuvent éventuellement appartenir à plusieurs phases chronologiques,
- les limites des zones particulièrement riches en vestiges sont inconnues.

Les contraintes instrumentales se réfèrent à certaines limites financières, à des fouilles saisonnières restreintes aux périodes interuniversitaires, et aux contraintes habituelles de temps propres à toute fouille de sauvetage sur un terrain destiné à être arasé pour être remis en culture.

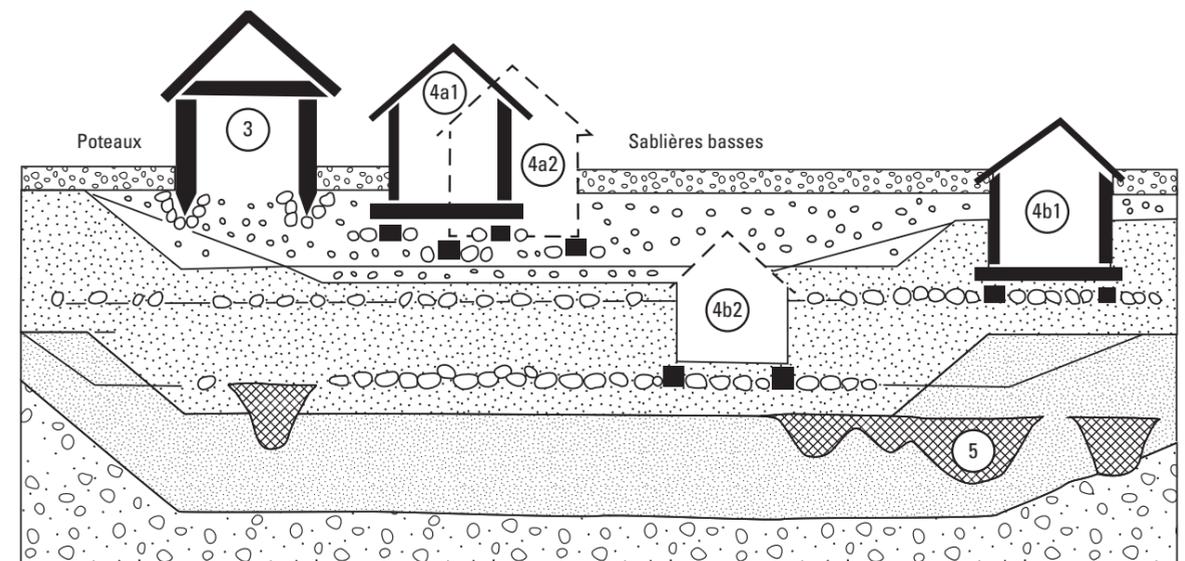


Fig. 8
Champ-Vully Est. Relations entre structures construites et unités sédimentaires.
3 : habitat du Bronze moyen. 4a1 et 4a2 : habitat campaniforme supérieur. 4b1 et 4b2 : habitat campaniforme inférieur. 5 : fosses du Néolithique moyen 1 (© A. Gallay).



Fig. 9
A Vase en céramique cassé de la structure 127 (bouteille néolithique).
B Reconstitution du vase en céramique de la structure 127 (bouteille néolithique).
C Pointe de flèche en bronze du Bronze moyen découverte en 1979.
D Trou de poteau 241 fouillé en 1979.
E Gobelet du Bronze ancien découvert en 1979 (© Département d'anthropologie de l'Université de Genève).

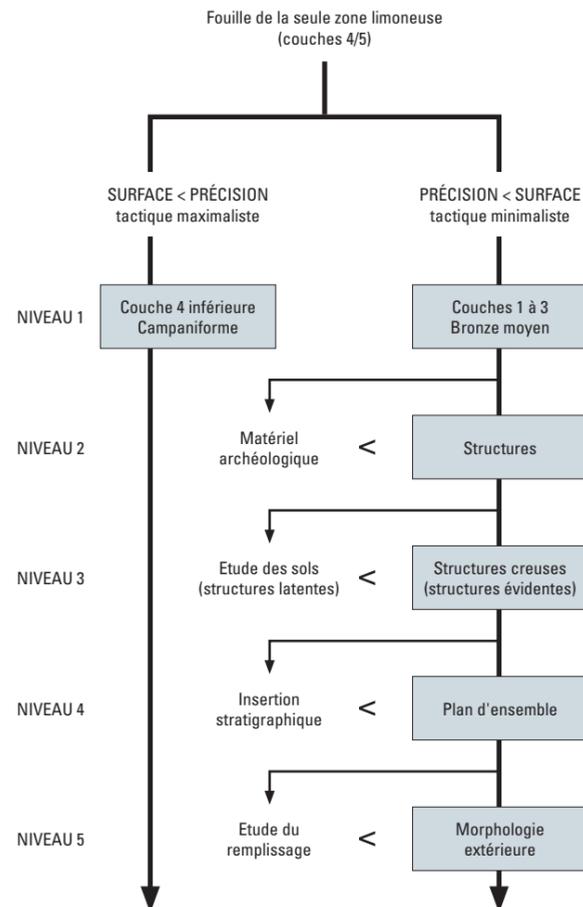


Fig. 10

Programme de travail 1979-1980. Définition des choix tactiques. Le signe < connote la préférence donnée à l'un des termes des alternatives successives. L'opposition entre structures évidentes et structures latentes est comprise ici dans son second sens (stade descriptif ETIC) (© A. Gallay).

La tactique de fouilles peut être définie comme le rapport optimal entre les objectifs de la recherche et les contraintes spécifiques du corpus. Cette définition nécessite pourtant quelques éclaircissements. La définition des deux paramètres varie au cours de la fouille car les connaissances sur la nature du site (contraintes spécifiques du corpus) s'enrichissent de nouvelles données et la fouille fait apparaître de nouvelles questions non prévues qui modifient les objectifs (fig. 10).

La préparation de la fouille implique une description «orientée» du site (dans la perspective de l'objectif scientifique) et la recherche d'un objectif stratégique sous forme d'un certain nombre de questions à résoudre. La tactique élaborée débouche sur la fouille. Si les résultats acquis répondent aux objectifs scientifiques, la fouille s'arrête (si l'on ne définit pas d'autres objectifs scientifiques). Si les résultats restent partiels, on recommence le cycle. Du point de vue pratique, nous pouvons constater que le cycle interne correspond approximativement au cycle de

fouille annuel avec la séquence : établissement d'un programme-fouille-rédaction d'un rapport.

La tactique (T) se situe donc à l'interface des objectifs scientifiques et des connaissances acquises. La conduite de la fouille consiste à choisir une tactique qui permette d'augmenter progressivement les connaissances afin d'atteindre l'objectif scientifique. Quand l'objectif scientifique est atteint, de nouvelles questions n'ont plus aucun sens et les connaissances acquises sur le site (contraintes spécifiques du corpus) rejoignent les connaissances recherchées. La poursuite de la recherche ne se justifie plus, à moins de définir de nouveaux objectifs scientifiques.

Sur le plan stratégique, l'expérience de Rances a montré les limites des fouilles extensives, même si ces dernières sont subordonnées à des choix raisonnés sur les observations minimales à opérer. Elle démontre également qu'on ne peut se dispenser de procéder à des observations «exhaustives» dans certaines zones du terrain à analyser et que, dès lors, la question qui se pose est celle du choix judicieux de l'emplacement où opérer ces analyses détaillées et sur quel type d'observations se concentrer.

Conclusion

Nous restons aujourd'hui toujours persuadés de l'intérêt de développer chez l'étudiant, avant tout, les instruments théoriques qui lui permettent d'appréhender le Passé. Cela est vrai aussi bien pour la pratique du terrain que pour l'élaboration de la connaissance historique.

Les connaissances limitées à une région et une période déterminée restent par contre du domaine d'un savoir factuel plus facile à maîtriser, notamment dans le contexte actuel qui offre une plus grande facilité d'accès à ces données et de plus riches possibilités de collaborations entre chercheurs.

La construction de la connaissance nécessite de bien penser avant de bien savoir, mais nous sommes conscient de la marginalité de notre propos dans un contexte où il est toujours plus facile de savoir tout sur une petite zone de l'espace-temps que de se préoccuper des fondements de nos connaissances.

Il est évident pourtant que ces deux facettes de notre activité sont indissociables. C'est à ce niveau que se situe la plus grande difficulté, mais aussi un possible succès de nos démarches. Cela nécessite un long apprentissage; nous ne sommes pas certains que les Universités offrent aujourd'hui à nos étudiants une telle opportunité. Les quelques titres présentés ici (Gallay 2007, 2016a et b) montrent que nous avons continué d'approfondir les domaines de réflexion qui, au moment de la création du diplôme, nous paraissaient essentiels

En conclusion, le diplôme romand n'était pas un projet pédagogique théorique déconnecté des réalités du terrain: il se voulait au contraire un projet unitaire tenant compte des contraintes de la recherche archéologique et situant au cœur de notre discipline les étudiants considérés comme de vrais partenaires. Il a échoué pour des raisons que les historiens de notre discipline auront à analyser.



Fig. 11

Rances – Champ-Vully. L'équipe de fouille en 1977 (© Département d'anthropologie de l'Université de Genève).

BIBLIOGRAPHIE

David-Elbiali 2000

Mireille David-Elbiali, *La Suisse occidentale au I^{er} millénaire av. J.-C. : chronologie, culture et intégration européenne*, CAR, 80, Lausanne, 2000.

David-Elbiali et al. à paraître

Mireille David-Elbiali et al., *Rances, Champ-Vully. Les fouilles de 1973 à 1981*, CAR à paraître

Ducrey 2007
Pierre Ducrey, *L'archéologie suisse dans le monde*, Le savoir suisse, Histoire, 43, Lausanne, 2007.

Gallay 1965

Alain Gallay, « Les fouilles d'Auvergnier 1964-65 et le problème des stations lacustres », *Archives suisses d'anthropologie générale*, 30, 1965, p. 57-82.

Gallay 2007

Alain Gallay, « 25 ans de logicisme: quel bilan? », in *Congrès du centenaire: un siècle de construction du discours scientifique en préhistoire*, 26^e congrès préhistorique de France, Avignon 21-25 septembre 2004, 2007, p. 23-36.

Gallay 2009

Alain Gallay, « Rances, District Jura-Nord Vaudois, CN 1202, N-BR: Champ-Vully, le gisement rebelle », in *Chronique archéologique*

1973-2009. À Denis Weidmann, Lausanne, Archéologie cantonale, 2009, p. 58-60.

Gallay 2011

Alain Gallay, *Pour une ethnoarchéologie théorique*, Paris, 2011.

Gallay 2016a

Alain Gallay, « A Plea for General Anthropology », in Stefano Biagetti, Francesca Lugli (éds), *The intangible elements of culture in the ethnoarchaeological research*, 6^e conférence de l'Association italienne d'ethnoarchéologie, Rome 21-23 novembre 2012, Springer, 2016, p. 3-35.

Gallay 2016b

Alain Gallay, « Construire une paléoanthropologie », *Archeologia Polski*, 60, 2016, p. 39-51.

Gallay 2016c

Alain Gallay, « Jean-Claude Gardin et les stratégies de recherches en archéologie » (CAA, Paris, session 01, 6 juin 2014: Toward a History of Archaeological Computation), *Les Nouvelles de l'archéologie*, 14 juin 2016, dossier Jean-Claude Gardin sous la dir. de François Djindjian et Paola Moscati, 2016, p. 14-21.

Gallay, Baudais 1985

Alain Gallay, Dominique Baudais, « Rances, Champ-Vully Est (Vaud, Suisse) », in *Première*

céramique, premier métal: du Néolithique à l'Age du Bronze dans le domaine circum-alpin, Catalogue d'exposition oct. 1985-mars 1986, Lons-le-Saunier, Lons-le-Saunier, Musée d'archéologie, 1985, p. 99-108.

Gallay et al. 1980

Alain Gallay, Dominique Baudais, Chantal Boisset, « Rances, district d'Orbe, VD », *ASSPA*, 63, 1980, p. 233-236.

Gardin 1979

Jean-Claude Gardin, *Une archéologie théorique*, Paris, 1979.

Gardin, Gallay à paraître

Jean-Claude Gardin, Alain Gallay, *Stratégies pour l'archéologie*, Gollion, Infolio à paraître.

Kaenel 1998

Gilbert Kaenel (ed.), « 30 ans de grands travaux: quel bilan pour la préhistoire suisse? », Colloque 13-14 mars, Bâle, Lausanne, Groupe de travail pour les recherches préhistoriques en Suisse (GPS), Documents du GPS, 1, 1998, p. 3-6.

Vital, Voruz 1984

Joël Vital, Jean-Louis Voruz, *L'habitat protohistorique de Bavois-en-Raillon (Vaud)*, CAR, 28, Lausanne, 1984.